

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 12 fr. par an. France 15 — Etranger 20 fr. par an.

LES ROIS EN EXIL

La famille de l'ex-sultan de Turquie végète dans une effroyable misère

De Londres, on mande que Mme Izzat-Pacha, la belle-fille du célèbre leader syrien, accomplit actuellement un tour aux Indes dans le but généreux de trouver des fiancés convenables pour dix-huit charmantes princesses appartenant à l'ancienne famille royale de Turquie. Mme Izzat Pacha escompte le succès de la mission qu'elle s'est imposée, étant donné que trois autres filles du Sultan ont déjà réussi à contracter de beaux mariages. Deux de ces princesses ont épousé, l'une l'héritier et l'autre le second fils du Nizam de Hydenabad, et une troisième vient de se fiancer avec le fils de Sir Ali Khan, un des leaders de l'assemblée législative indienne.

Mme Izzat-Pacha a révélé à la même occasion l'atroce misère dans laquelle se trouvent l'ex-Sultan de la Turquie et toute sa nombreuse famille.

LE SUICIDE DU PRINCE FARUKA

L'événement le plus tragique dans la vie de cette famille au cours des dernières années, avait été le suicide à Nice du fils de l'ancien Calife, le prince Faruka. Il a mis fin à ses jours parce qu'il ne pouvait plus supporter l'existence misérable à laquelle il avait été réduit.

Non seulement il lui arrivait de rester des journées entières sans manger, mais souvent, il devait se coucher dans l'obscurité, n'ayant pu acquitter sa quittance d'électricité.

Son corps a été inhumé dans la fosse commune à Nice, ses parents se trouvant dans l'impossibilité de réunir l'argent nécessaire pour lui assurer une sépulture convenable. La pauvreté du père et du fils était tellement grande qu'ils n'acceptaient jamais une invitation pour tous deux, n'ayant en tout qu'une seule chemise décente dont ils usaient à tour de rôle.

UNE FILLE DU SULTAN EPOUSE UN ARMENIEN

Un événement non moins douloureux dans la famille de l'ex-Calife aurait été le mariage d'une des princesses avec un Arménien chrétien. Elle y fut forcée par la misère et la faim et ne voyant pas d'autre issue pour se tirer d'une situation désespérée. Pas un Turc, assure Mme Izzat-Pacha, n'a donné un sou à la famille royale en détresse. Elle n'a été secourue que par deux potentats indiens, Nizam et Nawab Bhupal et par son père.

Devant une pareille détresse les Tunisiens resteront-ils insensibles et ne viendront-ils pas en aide à l'ancien Calife et à sa famille dont la princesse Munéré fut quelques années des nôtres, elle habitait Hammam-Lif où elle était bien connue.

Un décret nous empêche d'ouvrir une souscription et puis nous n'avons jamais voulu au cours de notre longue carrière ouvrir les colonnes de la « Petite Tunisie » à des souscriptions, car la méduse se fait souvent son œuvre et nul n'y est à l'abri.

Une seule fois pourtant, nous avons dérogé à notre habitude et recueilli entre amis une centaine de francs pour la statue de Rolland Garros que sa ville natale, Saint-Denis de la Réunion voulait faire élever sur une des places publiques, mais Elharbi, où il atterrit après sa brillante traversée de la Méditerranée, la première de toutes, voulait, elle aussi, commémorer ce bel exploit en lui élevant une statue, alors nous arrêtons notre souscription et envoyâmes le montant au trésorier du Comité dont le nom nous échappa.

Si l'ancien Sultan et sa famille n'ont ressenti plus les Musulmans, qu'ils méritent tout de même la main à la poche en faveur de la princesse Munéré qui vint se réfugier à Hammam-Lif pendant deux ou trois ans et la dota quand la fosse devint et qu'en la dota convenablement, car elle est la veuve du général Kheirédine qui fut tué par les Français pendant que nous étions à son pays d'origine, le Bahari et en outre.

La princesse Munéré est toujours la belle-sœur de S. E. Kheirédine, l'ancien ministre de la Justice, riche à millions par le fait de sa femme, elle n'a jamais

oulu se remarier, conservant toujours au fond de son cœur le souvenir de son mari mort si tragiquement.

Ce sont là des titres à la reconnaissance de tous les Musulmans et même Français que nous ne devons pas oublier pas plus que son riche beau-frère.

Tunisiens, laissez-vous la malheureuse princesse si cruellement atteinte dans ses affections les plus chères, dans l'état de dénuement où elle se trouve ? La laisseriez-vous mourir de faim ?

Nous vous connaissons trop pour douter un instant de votre générosité vis-à-vis de vos semblables, du Calife, de sa famille et particulièrement de la princesse Munéré dont voici l'adresse :

Mme la princesse Munéré Kheirédine, 8 boulevard Dubouchage, Nice.

Mais pour plus de sûreté il faudrait recommander la lettre ou envoyer les fonds au préfet des Alpes-Maritimes qui les ferait tenir à la disposition des intéressés.

Cet appel s'adresse à tous et nous espérons qu'il sera entendu.

EM. L.

BULLETIN

Heureux pays

La crise qui sévit mondialement, dit la « Dépêche Meknèsienne », de Meknès, une des principales villes du Maroc qui a vu sa population passer en cinq ans de 30.000 habitants à 60.000, est naturellement le sujet de toutes les conversations quel que soit le pays auquel on s'adresse.

Nos compatriotes de Tunisie sont également taquinés par le problème d'avoir à remplir leurs caisses, si nous en croyons notre confrère « La Petite Tunisie », et l'on recherche les moyens adéquats pour mener cette opération à bonne fin.

C'est ainsi que l'on préconise une taxe sur les essences de manière à atteindre les taux déjà acquis en Algérie et au Maroc. Tiens ! Tiens !

L'auteur réclame aussi un impôt sur les bicyclettes qui ne sont pas taxées et une augmentation pour les motocyclettes.

Il existe donc encore des pays où les impôts et les taxes les plus élémentaires et dont nous sommes gratifiés depuis longtemps n'existent pas ?

Heureux gens qui réclament, et ne connaissent pas leur bonheur !

Et voici qui est encore mieux.

Nous découpons l'information dans les colonnes de notre excellent confrère les « Affiches », de Diégo Suarez, dans l'île de Madagascar :

COMPRESSIONS BUDGETAIRES

Dans sa séance du 26 octobre, les Délégués Financiers, en plein accord avec l'Administration locale, ont émis les vœux suivants :

1^o Réduction des compléments de solde.

En ce qui concerne les cadres métropolitains la suppression complète des compléments de solde a été demandée au Ministère. En attendant l'accord du Ministère, un abattement de 10.000 a été admis.

2^o La suppression de l'indemnité de zone pour toutes soldes supérieures à 44.000 francs.

3^o La suppression de l'indemnité de cherté de vie pour toutes soldes supérieures à 4.500 francs (cadres spéciaux), etc., etc., etc.

Quant aux taxes frappant certains produits les Délégués Financiers ont approuvé et voté les propositions de l'Administration, soit :

1^o la suppression des taxes de consommation sur le lait, le sucre, les écus.

2^o la diminution de la taxe sur les vins ordinaires de 0,25 à 0,20.

3^o la diminution de la taxe sur le ciment de 5 francs à 2,50.

4^o la suppression de l'augmentation des droits sur les couvertures de laine.

5^o la taxe sur les essences a été ramenée de 0,60 à 0,50 par litre.

6^o la taxe sur les pétroles est ramenée de 0,25 à 0,20 par litre.

7^o augmentation de 0,10 par litre sur les huiles de table et de 0,15 par kilo sur les savons.

8^o la taxe de consommation sur les cigares et cigarettes a été fixée à 40 francs le kilo et à 20 francs le kilo sur les tabacs.

A cette taxe s'ajoutera une taxe d'importation de 10 francs pour les cigares et cigarettes et de 5 francs pour les tabacs.

Il est nos Grand-Conseillers — mal conseillés — ont refusé le relèvement de la taxe sur l'essence qui était pourtant assez minime, alors que nous en réclamons une de 20 francs par hectolitre, ce qui serait réduit à ce petit sou de trente millions et permis de ne pas relever de la taxe de consommation.

Il faut espérer qu'à la prochaine session les délégués, mieux renseignés, et nous nous emploierons pour qu'ils le soient, répareront l'erreur commise qui va faire perdre au budget 27.500.000 fr. ou trente millions, suivant la consommation pendant le cours de l'année.

La Commission arbitrale avait son mot à dire; pourquoi est-elle restée muette ? C'est désolant quand on connaît les bénéfices scandaleux réalisés sur l'essence, surtout par certaine Société qui inonde le pays de ses réclames tapageuses.

L. de P.

M. Louis Steeg en Tunisie

M. Louis Steeg, administrateur délégué de la Banque Ottomane est de passage parmi nous. Nous lui souhaitons d'autant plus volontiers la bienvenue que nous l'avons connu au début de sa carrière administrative, au Dar el Bey, où il occupait la haute fonction de secrétaire général-adjoint du gouvernement tunisien et où chacun appréciait l'aménité de son caractère.

Nous nous le rappelons comme si c'était hier.

El pourtant voilà des années et des années qu'il a quitté la Tunisie pour suivre sa carrière dans la diplomatie puis pour occuper une très haute situation à la Banque Ottomane.

M. Louis Steeg est le frère cadet de M. Th. Steeg, ancien et futur ministre, ancien gouverneur général de l'Algérie et ancien président général du Maroc dont nous écrivions ce qui suit en janvier 1928, lorsqu'il occupait le haut poste de gouverneur général de l'Algérie :

UN CHEF

M. Steeg est gouverneur général de l'Algérie depuis bientôt dix-huit mois.

On peut dire à l'heure actuelle qu'il est bien le gouverneur général pratique de l'Algérie.

M. Steeg est un chef.

Il a su parler aux Algériens le langage qu'il fallait et jamais gouverneur ne sut mieux convaincre leur raison, éveiller leur conscience, toucher leur cœur.

Il a fait de nombreux voyages dans l'intérieur de l'Algérie; il a visité les commerçants, conféré avec les industriels, avec les ouvriers et les fonctionnaires. Il a commencé à parcourir le Nord et a causé avec les colons dont il a justement admiré le labeur infatigable, énergique et patient. Il a parlé aux indigènes auxquels il a su montrer le vrai visage d'une France toujours bonne, large et généreuse.

La grande majorité des assemblées algériennes, au fur et à mesure, lui est complètement acquise.

Nous souhaitons que la leçon soit comprise de tous.

Il a si vigoureusement pris en main le gouvernement à Alger que tous les services du gouvernement général aident de toute leur âme dans sa lourde tâche et que le gouverneur qui a su leur inspirer le goût de l'action et des initiatives fécondes. Encore quelques efforts et tout ira bien désormais au gouvernement général. Les affaires n'y traitent pas dans les bureaux. Elles sont résolues dans toutes les grandes directions comme elles doivent l'être, c'est-à-dire avec le désir de bien faire, d'être agréables au public, de se montrer utile à l'Algérie.

Nous sommes heureux d'avoir à le constater, nous qui en d'autres temps avons eu tant à critiquer la haute administration algérienne.

Loyalement nous remarquons que d'ici à six mois il y a progrès sur le passé.

Cet article, écrit par l'ascari, nous avait été transmis par l'Argus de la presse, qui l'avait déposé dans un journal du boulevard Poissonnière, sous doute le « Matin », mais qu'il est absolument impossible de déchiffrer en raison de son long séjour dans nos papiers.

Les deux frères Steeg Théodore et Louis avaient de quoi tenir et tous deux dotés de votes différents ont brillamment fait leur chemin et il est regrettable qu'à l'heure actuelle le sénateur de la Seine ne fasse partie du gouvernement Fournier.

Mais patience, son heure sonnera, car les hommes de sa valeur et de sa trempe ne sont pas les rubis.

EM. L.

Lisez *Excelsior* et *Dimanche Illustré* avec ses incroyables *États*, *Zig* et *Père et Alfred* le pingouin.

Un avocat indigène arrêté, à Tunis

C'est sous ce titre que les « Annales Coloniales » de Paris publient l'information suivante qui lui a été envoyée par dépêche :

« Hier matin, M. Bounin, juge d'instruction à Tunis, a fait mettre sous mandat de dépôt un avocat indigène du barreau de Tunis, nommé El Okby, sous l'inculpation de faux usage de faux et escroquerie; il a été écroué à la prison civile. »

Est-ce vrai, est-ce faux ? Moncef El Okby a-t-il réellement commis des faux ?

Les uns disent oui, les autres non et l'Action Tunisienne a prêté chaleureusement sa défense, car elle le croit incapable de ces méfaits.

Ce qu'il y aurait de certain c'est que notre confrère M. Lemoigne de la « Presse Coloniale » avait été renseigné par lui et un autre tunisien dont nous cherchions à connaître le nom pour écrire l'article diffamatoire dont nous avons longuement entretenu nos lecteurs dans notre dernier numéro.

Si Moncef Okby n'est pas coupable des faux dont on l'accuse, tant mieux pour lui et surtout pour son père qui doit vivre des heures bien douloureuses.

En tout cas, nos confrères de la capitale, le feront bien à l'avenir, de se méfier et de tromper sept fois leur porte-plume dans l'encre avant d'écrire des histoires qui ne reposent sur rien de sérieux et pourraient leur causer des ennuis, car il est toujours ennuyeux d'être l'objet de poursuites judiciaires, surtout lorsqu'on a été sérieusement trompé.

Poul LUN.

Les bénéfices de la Banque de l'Algérie

L'honorable directeur général verse un pleur sur la dureté des temps qui ont fait baisser les bénéfices de près de 6.075.000 francs pour un capital de 25.000.000 !

C'est encore joli qu'elle ait pu en réaliser un permettant de distribuer 310 fr. net par action au porteur.

Quelle banque est en mesure actuellement de servir un si gros intérêt à ses actionnaires ?

Ce chiffre n'est atteint que grâce à son monopole d'émission renouvelé, il faut bien l'avouer, un peu à la légère sans trop tenir compte des intérêts généraux du pays qui ont été systématiquement sacrifiés à ceux du grand établissement.

Le rapport de M. Picaud est un modèle du genre, mais il passe trop sous silence le bénéfice que la Tunisie devrait retirer du privilège d'émission alors qu'elle ne reçoit qu'un très infime.

Et cela frise le scandale, car toutes les autres colonies sont mieux partagées et le Maroc pareillement.

La Banque de l'Algérie ne devrait pas attendre la fin de son privilège pour offrir à la Tunisie des compensations qui permettraient en 1933 de lui renouveler son privilège pour une durée assez longue.

Entendra-t-elle la voix de la raison ?

Il faudrait l'espérer, avec l'homme intelligent qui la dirige actuellement.

L. de P.

Le certificat prénuptial



Plus que jamais il importe que les parents fassent attention, en mariant leurs enfants, aux qualités physiques et morales de ceux qui vont s'unir.

Et plus que jamais, à l'heure où les enfants se passent volontiers de l'avis des parents, il importe davantage qu'ils se avisent des risques qu'ils courent à faire un choix parfois captieux et superficiel.

Tout doit entrer en ligne de compte, mais ce qui importe le plus c'est l'union de deux âmes saines d'âme et de corps. Autrement en court des aïeux qui peuvent être terribles pour la descendance.

Deux âmes qui se ressemblent trop, deux névrosés, deux impatients, deux maniaques, non seulement ne s'accroderont pas, mais auront des enfants détraqués.

A plus forte raison, s'ils se rapprochent par des liens du sang, il en résulte des enfants pas toujours fins, mais quand même un peu drôles.

La sélection dans la nature, toujours sagement ordonnée, se fait de diversité

foncière qui ménage et fortifie la race.

On sélectionne pour la race animale, les meilleurs produits, les sujets les plus sains sont choisis pour la reproduction, tout en ayant soin de croiser le sang.

La race humaine serait donc moins intéressante ? Qui oserait le soutenir ? Alors une visite de médecin, avec un certificat prénuptial, comme pièce réglementaire, doit être érigée avant tout mariage.

F. DREVON.

Echos et Nouvelles

LA PETITE TUNISIE

présente à ses lecteurs et amis ses meilleurs vœux pour 1933

M. MARCEL TRELAT A TUNIS

Nous saluons avec plaisir l'arrivée à Tunis de M. Marcel Trelat, l'éminent président du Conseil d'Administration de la Cie Ferrière des Chemins de Fer tunisiens, et lui souhaitons un bon séjour parmi nous.

DES DECORATIONS ITALIENNES

A l'occasion des réceptions amicales qui ont marqué l'année dernière le passage de l'escadrille d'avions dirigée par le Ministre de l'Air, Italo Balbo en personne, le Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie vient de conférer de nombreuses décorations au Maroc, en Algérie et en Tunisie, parmi lesquelles MM. Lucien Saint, Cardé et Manceron.

Nous ne pouvons que nous en réjouir et adresser nos félicitations aux nouveaux promoteurs dans la Couronne d'Italie ou dans l'ordre des Saints Maurice et Lazare.

LA BANQUE DE TUNISIE

Nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue à M. Alexandre Roy qui vient recueillir la succession laissée vacante à Cie Transatlantique et à la Banque de Tunisie par le sympathique M. Frassetto qui a demandé à prendre sa retraite et va jouir auprès de ses fils d'un repos bien gagné.

M. Frassetto était comme nous un grand ami de M. Guérard, mort tragiquement au Maroc, dans un accident d'auto, aussi nous ne le laisserons pas quitter ses hautes fonctions sans lui exprimer le bon souvenir que tous conserveront de lui.

M. LUCIEN SAINT EN FRANCE

M. Lucien Saint vient de débarquer à Marseille pour se rendre à Paris où il s'occupera du budget du Maroc qui a un tiers d'une centaine de millions qu'il saura aisément combler.

Puis, le 15 janvier, il assistera au Palais du Luxembourg à sa validation comme sénateur de la Haute-Garonne, aucune opposition ne s'étant produite, et pour cause.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

Nous adressons nos sincères félicitations à M. Lafont, l'aimable directeur de la Cie Générale Transatlantique à Marseille, qui vient de recevoir la rosette de la Légion d'honneur.

LA MISSION TARDY

La mission Tardy a pris fin et s'est dispersée comme ses décisions le seront quand le général du bled n'aura plus que sa chemise et son bouilliquot pour tout bien.

Et grâce, qu'on ne nous parle plus de mission, on sait ce que valent ses décisions.

LA MICHELINE EN TUNISIE

La Micheline, qui vient de faire des essais concluants en Algérie va bientôt descendre de Tébessa pour nous édifier sur l'utilité de cette invention dont le coût, 1 franc par kilomètre, est bien inférieur à celui des machines à vapeur.

DANS LA MAGISTRATURE

Sont nommés : Vice-président du Tribunal, de Tunis : M. Vionnois, juge d'instruction au siège; Juge à Tunis : M. Goett, juge de paix à Bizerte;

Substitut du procureur de la République à Tunis : M. Bourson, substitut à Soussa; Substitut du procureur de la République à Soussa : M. Sicre de Fontbrune, juge suppléant rétribué audit tribunal; Juge suppléant rétribué à Soussa : M. Lautre, juge de paix à Gafsa. Nos sincères félicitations.

AU BARBEAU DE TUNIS

Pour la première fois en Tunisie, l'Honorable a été conféré à un membre du Barreau, c'est à notre vieil ami, M^e E. Fitoussi, respecté de tous qu'est échu cet honneur. Nous l'en félicitons très cordialement.

A PROPOS DE SAMUEL HECKCHER

Tous nos confrères ont reçu des ordres de publicité très généreux de M. Samiël

Le travail libérateur

Travailleurs, le travail libère le travail, alors libérez-vous vous-même.

Fondez par une entente libre et commune, un monde nouveau, alors plus de chômage. Cette œuvre est magnifique; elle est passionnante, elle est seule féconde et libératrice.

Dans une société où le travail occupe la place qui lui appartient; quand il y aura en quantité surabondante de quoi satisfaire aux besoins de la vie, les heures de loisirs et de culture s'ouvriront devant vous, au lieu d'être frappé par un mal dont souffrent aujourd'hui les sans-travail, vous jouerez alors du repos qui est nécessaire, des loisirs qui s'offrent à vous du plaisir et de la joie qu'il y a à cultiver son intelligence à raffermir sa volonté, à se sculpter une personnalité plus ardente, plus vive, plus sage, plus digne, en un mot meilleure et plus belle. Et tout cela toujours, pour aller de plus en plus vers une société de bien-être et de liberté pour tous.

Ce sera mon rêve devenu doux, l'entraînant et féconde, réalité.

F. DREVON.

Hecker pour la loterie de la ville de Hambourg.

Nous conseillons, dit l'Echo de la Presse, de Paris, à nos confrères de publier ces ordres de publicité avec la plus grande prudence, car, en effet, ainsi qu'un de nos confrères meusiens a bien voulu nous le signaler, non seulement on rencontre des difficultés de paiement de la publicité, mais la publication d'une publicité quelconque pour des loteries non autorisées par l'Etat, rend le gérant du journal susceptible d'un procès-verbal et d'une amende très importante par le tribunal correctionnel. Telle est l'expérience d'ailleurs qu'a subit notre confrère de la Meuse.

POUR LA STABILITE DU PERSONNEL COLONIAL

Voici un fonctionnaire de l'A.E.F. qui a une solde coloniale de 30.000 francs; il est marié et a un enfant. Son voyage aller et retour en France coûte environ 50.000 francs. Majorez sa solde de 1.255 francs par mois à titre de voyage pendant 32 mois soit 48.800 francs pour 32 mois de séjour et de voyage.

Bien peu de fonctionnaires n'hésiteront pas à prolonger leur séjour, voire même à en faire deux de suite; l'intéressé y gagnera 50.000 francs et la colonie, chose précieuse, la stabilité de son personnel.

En outre, comme l'indique également notre excellent confrère, l'Evail de l'A.E.F., les célibataires seront ainsi encouragés à se marier et les fonctionnaires mariés à aimer les familles nombreuses.

UN EXEMPLE DOYANT A REFLECHIR AUX FONCTIONNAIRES RECALCITRANTS

Les journaux coloniaux et métropolitains ont quotidiennement à relater de virulentes protestations de fonctionnaires contre les menaces de réduction d'indemnités et de traitements suspendus sur leurs têtes, dit le Courrier Colonial.

Ils devraient méditer ce qui arrive aujourd'hui aux employés de la Société des Transports en commun de la Région parisienne, lesquels, à force de réclamations, avaient obtenu des augmentations successives et finalement leur assimilation au personnel de la Ville de Paris.

Ladite société, qui ne peut plus faire face à d'aussi fortes dépenses, licencie par fournées de 200, une forte partie de ses employés, devenant ainsi des chômeurs à la charge de la collectivité.

Fait qui n'est pas à l'honneur du personnel conservé; il n'a pas voulu consentir une diminution de ses heures de travail, partant un petit sacrifice sur son salaire, pour permettre aux camarades, qui allaient être renvoyés, de travailler.

LES AUTOS QUI BOULENT DANS L'AFRIQUE DU NORD

D'après les statistiques récentes, dit la Presse Associée, il y aurait en Algérie en 1931, 93.132 automobiles au lieu de 83.001 en 1930 et 45.045 en 1929. Au Maroc, les chiffres, pour ces trois années, seraient de 35.570, 28.731 et 23.815. En Tunisie, ils seraient de 14.590, 11.600 et 13.700.

La France, avec ses colonies, se place au troisième rang pour la production. Elle a exporté en 1931, 30.210 voitures et en a importé 13.721.

Les fournisseurs sont les Etats-Unis : 9.016 voitures, l'Italie : 3.234; la Belgique : 828; l'Allemagne : 316, et l'Angleterre : 53.

VIENT DE PARAITRE LE COFFRET ROUGE

par Jean AMBOURG, un vol. in-8 cour., 224 pages, 12 fr., en vente chez tous les libraires et chez Eugène Figuière, éditeur, 116, bd Montparnasse, Paris.

M. Aubourg a réuni sous ce titre plusieurs petits romans qui témoignent à la fois d'une solide instruction, d'une philosophie un peu mélancolique mais dénuée de longues méditations et de l'expérience de la vie, d'un sens de la nature émouvant et d'un goût littéraire du meilleur aloi. L'étude psycho-pathologique du début du livre, sur la syphilis, nous vaut un récit poignant. Le réalisme de *Il Bacio*, se mêle curieusement à un suave récit d'amour. *Zalmoxis* contient un remarquable et curieux exposé de la pensée et de la survie, qui fait de J. Aubourg un grand penseur en même temps qu'un grand poète.

L'ALGERIE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Notre excellent confrère M. Cazenave, reçoit des encouragements de tous côtés pour la création de l'Algérie Economique

et Financière, qui s'occupe également de nos intérêts et de ceux du Maroc.

Dans l'un de ses derniers numéros, il publie des lettres du Gouverneur Général, M. Carde, du président de la Chambre de Commerce et du maire d'Alger qui ont tenu à le féliciter de son intéressante publication destinée à rendre de grands services à l'Afrique du Nord.

Rappelons que ses bureaux sont situés rue de la Bienfaisance, à Paris 5^e.

ET LA « TUNISIE »

Il fallait avoir de l'audace, beaucoup d'audace, pour créer en pleine crise, cette magnifique revue la « Tunisie », superbement imprimée, bien rédigée, beau papier et clichés fort beaux et nombreux.

Pour un coup de maître, c'est un coup de maître dont nous félicitons très sincèrement l'ami Aloecio qui sait que la fortune appartient aux audacieux.

Et il a été à bonne école pour cela avec notre regretté ami Ivorra.

FONCTIONNARISME

Au Maroc :
Population : 5.000.000 d'habitants.
18.000 fonctionnaires.

En Tunisie :
2.000.000 d'habitants.
12.000 fonctionnaires.

En Indochine :
Population : 26.000.000 d'habitants.
6.000 fonctionnaires.

Sans commentaires.

Le « Petit Casablancais »

Avis de Cession de Terrains à bâtir

Les 9 et 16 janvier 1933, à 10 h. 30 du matin, aura lieu à l'Administration des Habous à Tunis, la mise aux enchères pour enzel ou échange (melk) de 20 lots de terrain à bâtir Habous Saïda Arbia et Essaida Manoubia.

Ces lots inmatriculés, situés à Montfleury supérieur à proximité de la Manoubia, jouissant d'une situation exceptionnelle et d'une vue magnifique sur Tunis et ses environs, seront cédés sur une mise à prix allant de 80 à 135 francs le m² à titre d'échange ou 5 % à titre d'enzel.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau Foncier de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis.

BREVET TUNISIEN N° 3930

M. Gino Belli, ingénieur à Pontedera (Italie), propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3930, déposé le 20 décembre 1929, relatif à : Appareil pour extraire l'huile des substances qui la contiennent, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

DEMANDEZ PARTOUT LES apéritifs Licari

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar — TUNIS
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. L. E. GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — R-pas à 10 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus zéolite round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1824
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille.
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

KORBOUS

LA REINE DES STATIONS THERMALES DE L'AFRIQUE DU NORD LA REO VERTUE

annuelle des hôtels, établissements, services publics divers a eu lieu le 5 novembre.

Renseignements : à Tunis, 5, avenue de Paris, 1^{er} étage T. 10-45. — Locations, à Korbous, Hôtel, téléphone : 11

Grand Hôtel & G^o Hôtel de France TUNIS

8, rue Léon Roches

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant de né l'importance de vos achats nous vendons nos pianos à d's prix défiant toute concurrence.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ECHANGE

Il est donné au public que l'Administration des Habous procédera, en son siège à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à la constitution d'échange, de VINGT LOTS du terrain dit El Barnoussa, Habous Essaida Arbia et du terrain El Hofra, Habous-Essaïda el Manoubia, sis à proximité de la Zaouia d'Essaïda El Manoubia, à l'endroit connu sous le nom de Montfleury.

Les lots numéros 1 à 11 seront adjugés le lundi 9 janvier 1933, à 10 h. 30 du matin.

Les lots numéros 12 à 20 seront adjugés le lundi 16 janvier 1933, à 10 h. 30 du matin.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n° 28, à l'Administration des Habous.

Le Directeur des Habous, MOHAMED SAADALLAH.

BREVET TUNISIEN N° 3968

La Société dite : Chemische Industrie Aktiengesellschaft et M. Meyer Hermann, propriétaires du brevet tunisien n. 3968, relatif à « Procédé pour la fabrication de superphosphate desséché » déposé le 22 février 1929, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djézira, 41

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou pour le placement....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, agréable, comportant tout le confort moderne

Pour renseignements, visiter ou voir le plan

VOIR EN ECRIRE :

A. Naccache

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR MONASTIR — SFAX — SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de remorquements de COFFRES-FORTS — Dépôt de Celles —

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE : Sfax, Média, Mateur, Monastir, Béja, Sfax, Sousse, Zarat, Zarat, Zarat.

Correspondants dans le monde entier

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

DEMANDEZ PARTOUT le **Chum Chauvet**

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR

Représentants-dépositaires
1, Rue de Flandre — TUNIS

Grande Pharmacie du Marche

Rue d'Espagne — TUNIS — Tel. 5.51

Pharmacie de l'Armée des Postiers

VÊTEMENTS J. BESSIS & Fils

V. DARVAUX

Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djézira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe

La Pharmacie de Montpellier
Laurent de l'École Supérieure d'Alger

Maisons recommandées

Antichers — Ancien mal ou Farnessa Père et Fils, Louis Pionessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des carres, des bédouins, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix bas à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrication d'Espadrilles Bipet Mouton et Garcia - Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djézira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Gu mod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1888 1, rue Zerkoun — Tunis.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie, en face la Poste, Tunis.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Grand Frères et Cie, propriétaires — Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. Gasse, Bascone et Muzet

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

7, Rue Amilcar — TUNIS
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. L. E. GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — R-pas à 10 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus zéolite round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1824
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille.
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier — Entre tien des autos

12, Rue de Veso 1 (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(38^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.06

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrain, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Séq. Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Mejez-el-Bab, Monastir, Sakh-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarat, Ebba Ksour, Nabeul, Djérba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes, Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays, Ordres de Bourse, Dépôts de Titres, Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.70

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importeur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Vallée-Vallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et de Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments

DÉPOT : au Port local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Tél. 1.97
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif.)